

## Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2019

## SYNDICAT DES EAUX DE KERNEVEC

## UNITE DE DISTRIBUTION

## SYNDICAT DE KERNEVEC

000012

Dans le cadre du contrôle sanitaire assuré par l'Agence Régionale de Santé, il a été prélevé 13 échantillons d'eau en distribution. Les analyses ont été réalisées par le Laboratoire LABOCEA de Ploufragan, agréé par le Ministère chargé de la Santé.

## organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner ! Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

**PLOMB :**

Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie. Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante :

[www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr)

**Exigences de qualité :**

Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

La gestion de la distribution est assurée par **SYNDICAT DES EAUX DE KERNEVEC**

La principale installation qui alimente votre réseau de distribution est la suivante :

- Station de PONT SCOUL (eau superficielle et souterraine)

Protection des ressources alimentant ces installations :

Nom du captage	Procédure	avis hydrogéologue	arrêté préfectoral
LE GUINDY A PONT SCOUL	Procédure terminée	14/10/1986	26/04/1990
Forages de KERNEVEC	Procédure terminée	13/04/2009	15/06/2012
Forages de TRAOU GUERN	Procédure terminée	21/03/1996	27/05/1997

## qualité de l'eau distribuée

**bactériologie :**

11 prélèvements conformes aux limites de qualité réglementaires sur 11 réalisés.

**dureté :**

Eau considérée comme dure (dureté moyenne entre 20 et 35°F)

**fluor :**

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne).

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

**nitrites :**

11 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 11 réalisées.

teneur maximale : 29 mg/l

teneur moyenne : 23 mg/l

**pesticides :**

9 prélèvements conformes sur 9 prélèvements réalisés sur l'eau mise en distribution.

Limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule.

**autres paramètres chimiques :**

Aucun des autres paramètres physico-chimiques recherchés sur le réseau de distribution n'a fait l'objet d'un dépassement des références ou limites de qualité imposées.

## conclusion sanitaire

**L'eau distribuée pendant l'année a présenté une bonne qualité bactériologique ; elle a été conforme aux exigences réglementaires pour les autres paramètres ici présentés.**

Service émetteur : **Délégation Départementale des Côtes d'Armor  
Département Santé-environnement**